

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **28 avril 2016** à **19h30**

N° délibération
D2016-04-05

Date de convocation
21 avril 2016

Date d'affichage
10 mai 2016

Nombre de conseillers

<i>En exercice</i>	<i>Présents</i>	<i>Absents exc.</i>	<i>Absents</i>	<i>Votants</i>
15	12	3	0	15

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge	M. POINSIGNON Gilles	Mme DAUMAIL Martine
M. OLEKSIUK Nicolas	Mme LUBNAU Dominique	Mme BOULANGE Rachel
Mme PIQUEMAL Anne	M. GIRARD Guy	Mme CAISSUTTI Claudie
Mme MARTIGNON Sonia	Mme PREVOT Nadège	M. MARTIN Michel

Etaient absents excusés

M. FALLITO Giovanni	Pouvoir à M. OLEKSIUK Nicolas
M. MARION Julien	Pouvoir à M. WOLLJUNG Serge
M. MULLER Jean-Marie	Pouvoir à Mme PIQUEMAL Anne
M. POINSIGNON Gilles	Pouvoir à Mme CAISSUTTI Claudie à partir de 20h25

Objet : **Appel à projet : Réalisation d'un local technique rue de l'école**

VU le code de l'Urbanisme et notamment son article L110 qui prévoit que chaque collectivité publique est le gestionnaire du patrimoine commun ;

VU la délibération D2016-02-04 en date du 25 février 2016 autorisant le maire à acquérir les parcelles cadastrées section 1 numéros 120, 121 et 298, situées entre la rue de l'Ecole et la rue du Haut Buisson, d'une surface totale de 15,17 ares pour un prix de 88 000 euros ;

VU le compromis de vente signé le 22 avril 2016 en l'étude de Maître SAPONARO, notaire, concernant l'achat par la commune de Silly-sur-Nied des parcelles cadastrées section 1 numéros 120, 121 et 298 ;

Considérant que la parcelle cadastrée section 1 n°119 d'une surface de 6,85 ares est déjà propriété de la commune ;

Monsieur le Maire rappelle les enjeux du projet d'aménagement de la rue de l'école consistant à réaliser les opérations suivantes :

- Local technique mis à disposition de la commune et des associations
- Parking, notamment pour le foyer socio-éducatif
- Voie reliant la rue de l'école à la rue du Haut Buisson afin de désengorger et de sécuriser la circulation aux abords de la mairie, du foyer socio-éducatif et du groupe scolaire.

Il demande au conseil de se prononcer sur l'opportunité de lancer la 2^{ème} phase de ce projet : l'appel à intention de projet pour l'aménagement des parcelles cadastrées section 1 n°119, 120, 121 et 298 d'une surface totale de 22,02 ares.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

Article 1 : AUTORISE le maire à lancer un appel à intention de projet pour l'aménagement des parcelles cadastrées section 1 n°119, 120, 121 et 298 d'une surface totale de 22,02 ares sur la base d'un préprogramme et d'un cahier des charges détaillé consignant les exigences de la municipalité.

Fait à Silly-sur-Nied, le 28 avril 2016
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied



Signature et cachet